

BOUTIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNE

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Jacques CLEMENT, directeur de la boutique du Parc Naturel Régional de la Brenne à Rosnay, affirme être contre le projet d'implantation d'éoliennes au sein du Parc.

Si mes convictions en matière d'écologie me rendent sensible au développement durable et aux énergies renouvelables, je ne puis en revanche soutenir une entreprise qui ne s'inscrit en rien dans une croissance verte malgré que telle en soit sa prétention. En effet je suis fermement opposé, aux centrales nucléaires qui nous obligent à amasser des déchets radioactifs dont on ne sait que faire et qui font peser un danger toujours imminent sur les populations, aux gaz de schiste ainsi qu'à l'extraction pétrolière qui a la capacité d'aussi bien ruiner la planète que de créer des conflits des plus meurtriers.

En revanche lorsque le développement durable est travesti à grands coups de subventions, et d'intérêt économique alors il perd toute son essence et donne à voir des aberrations telles que la volonté d'implanter des éoliennes en Brenne. Il est je crois ainsi utile de rappeler l'impact catastrophique qu'aurait la construction de ces machines sur notre territoire principalement attractif pour ses paysages et sa richesse tant au niveau de la faune que de la flore. Une baisse du nombre de touristes, engendrerait alors une baisse des revenus du secteur tertiaire (restaurants, loisirs, gîtes, etc.) et l'apparition de licenciements. La structure que je dirige s'inscrit tout à fait dans ce genre de risque, l'installation d'éolienne étant source de précarité autant pour mes employés que pour les saisonniers. En effet ces derniers, qui sont le plus souvent des étudiants, trouvent à la Boutique du Parc une source de revenu pour subvenir à leurs besoins lors de leur année scolaire. C'est ainsi que ces jeunes effectuant des saisons chez moi où chez mes pairs seraient eux aussi négativement impacté en voyant l'offre d'emplois saisonniers diminuer. De plus peut on réellement croire à un projet sensé et sincère lorsque l'on a connaissance des études d'impact et que de surcroit ce sont le plus souvent des entreprises étrangères qui réalisent les bénéfices de l'installation ? Nous sommes alors bien loin du retour vers le local et de la rationalisation de la production tant vanté lors de la COP 21.

Enfin permettez moi de remarquer, que la France ayant le deuxième plus grand territoire maritime au monde, et que jusqu'à preuve du contraire le vent y souffle plus fort, il serait fort pragmatique de tourner vos projets vers tous ces territoires.

Jacques CLEMENT

Fait le 6.03.2016 à Rosnay

Signature :

